

RESULTAT DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse ce qui suit :

1- L'Offre Publique de Retrait - OPR - initialement ouverte du mercredi 05 août 2020 au vendredi 04 septembre 2020 et prolongée jusqu'au 25 septembre 2020 a été clôturée. Cette OPR qui vise l'acquisition de 3 559 actions de la société HEXABYTE est initiée par la société Standard Sharing Software-3S détenant, de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA, 92,53% du capital de la société HEXABYTE (99,82% des droits de vote), soit 1 927 632 actions sur les 2 083 334 actions composant le capital social de la société HEXABYTE.

2- Sur les 3 559 actions objet de l'OPR, 2 365 actions ont été acquises par COFIB CAPITAL FINANCES, intermédiaire en bourse, au profit de la société Standard Sharing Software-3S, initiateur de l'OPR.

3- Conformément à l'avis d'ouverture de l'OPR publié au bulletin officiel du CMF du 30 juillet 2020, les actions de la société HEXABYTE seront radiées du Marché Alternatif des Titres de Capital de la Cote de la Bourse à partir du **mercredi 30 septembre 2020**, date à partir de laquelle la société HEXABYTE ne sera plus qualifiée de société faisant appel public à l'épargne.